



Comptes 2020

Intervention de Gérard Santschi au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 aura été marquée par la pandémie mondiale de la Covid 19. Cette pandémie aura affecté les comptes de la commune du Locle à hauteur de 2.16 millions, et paradoxalement aura vu une baisse des charges pour celle des Brenets.

Nous commenterons surtout les conclusions tant du rapport du Conseil communal que celui de la commission financière.

Concernant la conclusion de l'exécutif, nous aimerions avoir des nouvelles du dossier géo-topographique, sur lequel nous ne partageons pas la vision restrictive du Conseil d'État. La fin du 2^{ème} paragraphe nous inquiète dans la mesure où elle évoque clairement des baisses de prestations. Quant à la fiscalité, la population s'est clairement prononcée récemment.

En page 21 l'optimisme du Conseil communal est surtout basé sur des investissements importants venant de l'extérieur, mais il n'est pas fait mention de nos propres investissements, qui aux yeux du groupe socialiste, ne sont pas assez importants. Si léguer des dettes importantes aux générations futures n'est pas très intéressant, nous ne sommes pas sûr que de leur léguer des infrastructures désuètes et mal entretenues soit un meilleur choix.

Si maîtriser les différentes dépenses du ménage communal en terme de biens services et marchandises est une chose importante, nous estimons qu'il n'est pas adéquat de mettre les charges salariales sur le même plan. Gérer ces charges « avec parcimonie », nous citons l'exécutif, ne nous semble pas une bonne approche. Le personnel communal ne doit pas faire les frais de la situation financière difficile de manière plus importante que le reste de la population. Adresser ses sentiments de gratitude au personnel communal après cette année 2020 spéciale est une évidence, mais le faire avec parcimonie n'est clairement pas approprié.

Pour la conclusion de la commission financière, nous abondons dans son sens. Si l'année 2020 fut spéciale, il faut effectivement continuer le travail de réflexion entamé en 2019 pour trouver ensemble des solutions qui satisfassent le Conseil communal et le Conseil général en termes de recettes et de dépenses. Ce travail devra donc se faire avec les différentes commissions, y compris celles qui ne sont que consultatives. Le rythme de consultation desdites commissions doit impérativement être augmenté pour que leur travail soit efficace.

Nous insistons également sur le fait que des solutions dans différents domaines doivent être impérativement trouvées dans une collaboration régionale, notamment avec la ville de La Chaux-de-Fonds.

Pour l'immobilier, et l'image de la ville, il est important que le problème des immeubles insalubres et pas entretenus de la place du Marché trouve une solution rapidement. Une information de l'exécutif serait la bienvenue ce soir.

Quant au sujet de l'information précisément entre l'exécutif et le législatif, les pistes évoquées devraient permettre d'améliorer rapidement la situation insatisfaisante qui prévaut actuellement.

Comme l'an passé, nous relèverons aussi en page 5 du rapport de gestion qu'aucun rapport à l'appui de motions ou de postulats n'a été présenté au Conseil général du Locle. Ce n'est malheureusement pas nouveau, mais cela est inquiétant quant au fonctionnement de notre démocratie. Cela démontre, pour le moins, un manque d'intérêt de l'exécutif pour le travail de proposition du législatif. Cette situation est inacceptable et devra être corrigée à très court terme.

Nous relevons avec plaisir que les comptes de la commune des Brenets sont positifs. Ces comptes ont été présentés clairement et n'ont pas suscité de nombreuses questions. Celles qui ont cependant été posées ont trouvés des explications qui ont su convaincre.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel des deux communes pour leurs implications sans faille durant l'année 2020 qui restera un millésime particulier. Nous remercions également les deux exécutifs pour le travail effectué, et ceci n'est pas qu'une remarque de politesse, croyez le bien

Nous espérons que l'année 0 de notre commune fusionnée soit plus calme que l'année passée et que toute l'énergie puisse être mise sur nos projets à venir.

Avant de vous rendre la parole, Monsieur le président, nous avons une question qui concerne le prélèvement à la réserve conjoncturelle. Pourquoi n'avoir pas prélevé le montant prévu au budget ? Et dans quelles perspectives sont

effectués les prélèvements définitifs à la réserve ? Est-elle aussi utilisée avec parcimonie ?

Le groupe socialiste acceptera les comptes 2020 des deux communes, non sans poser des questions lors de la lecture page par page des rapports des comptes.

Nous acceptons aussi évidemment le rapport de la commission financière.

Pour le groupe socialiste
Gérard Santschi